BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « B »

Annonce n° 303

38 - Isère

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Modifications et mutations diverses

938 166 360 RCS Grenoble.
LEGGO CAPITAL PARTNERS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Administration : MARATRA Jean-Christophe Frédéric Joël nom d'usage : MARATRA n'est plus président. Société à responsabilité limitée LEGGO n'est plus directeur général. Société à responsabilité limitée LEGGO devient président.
Activité : L'intervention sur l'ensemble des métiers de conseil en fusion-acquisition et notamment le conseil en cession, acquisition, le conseil en levée de fonds, le conseil en ingénierie financière, le conseil en évaluation financière, le conseil en financement et en structuration de prêts ou crédits, en stratégie ou tout conseil aux entreprises en général et en matière de formation. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaire. Le conseil en investissements financiers au sens des articles L.541-1 et suivants du Code monétaire et financier, et notamment le conseil portant sur la réalisation d'opérations sur instruments financiers, la structuration de financements de haut de bilan, la levée de fonds propres ou de dette privée auprès d'investisseurs institutionnels ou privés, et toute opération connexe entrant dans le champ du conseil en investissement. Le courtage en opérations de banque et en services de paiement au sens des articles L.519- 1 et suivants du Code monétaire et financier, et notamment l'intermédiation en matière de crédit aux entreprises, la structuration de financements bancaires et la recherche de financement pour le compte de clients professionnels, en qualité de courtier agissant en vertu d'un mandat du client à l'exclusion de tout mandat exclusif d'un établissement de crédit. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. Généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou de le rendre plus rémunérateur..
Commentaires : Modification de l'activité. Modification de l'administration..

La Directrice de l'information légale et administrative : Véronique LEHIDEUX